

## **REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 24/05/2014**

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de Malvézie le samedi 24 mai 2014, à 17 heures 00, sous la présidence de M. Daniel SARRAUTE, Maire.

Etaient présents : MM. SANS Stéphane 1<sup>er</sup> adjoint, RENALIER Jean 2<sup>ème</sup> adjoint, DEMIGUEL Véronique, CORDIER André, PACHERE Christine, PEREZ Patrick, GRAND Christian, MACHADO Antoine, DAVID Isabelle et ALLEMANE Marion.

### **1) Préparation ELECTIONS EUROPEENNES**

Après avoir exposé les principaux points à connaître concernant le scrutin des élections européennes du 25 mai, M. le Maire propose d'établir un planning de permanence au bureau de vote.

### **2) Commission communale des Impôts directs – CCID**

Suite à la demande de la Direction Générale des Finances Publiques, le Conseil Municipal de MALVEZIE doit proposer une liste de 24 contribuables de la commune (12 titulaires et 12 suppléants) parmi lesquels l'administration choisira 12 noms (6 titulaires et 6 suppléants) appelés à siéger à la CCID, Commission Communale des Impôts Directs.

Cette CCID, composée du maire ou de son adjoint délégué et de 6 commissaires (communes de moins de 2000 habitants) sera convoquée sur demande des Finances Publiques et **consultée** sur la détermination, la mise à jour, les modifications affectant les bases locatives retenues comme bases de calcul des impôts directs locaux.

Le Conseil informera dès que possible les personnes désignées par l'administration fiscale.

### **3) Contrat CAE-CUI**

Suite au dernier Conseil Municipal où avait été décidée la création d'un poste d'employé municipal en contrat CUI-CAE, M. le Maire, Isabelle DAVID, André CORDIER, Jean RENALIER et Christian GRAND ont reçu en entretien quatre candidats potentiels orientés par Pôle Emploi vers la Mairie. Au terme de ces entretiens et après vérification des situations respectives des candidats en termes d'éligibilité aux contrats CUI-CAE, trois personnes pouvaient finalement prétendre au poste proposé. Après débat, le Conseil Municipal a opté pour un candidat qui sera donc recruté au plus vite.

MM. SARRAUTE et CORDIER, Mme DAVID assureront le suivi de l'employé. Mme DAVID en sera la tutrice.

### **4) Futurs travaux et dossiers**

Conformément à ses réflexions entamées avant les Municipales, la nouvelle équipe souhaitait réexaminer l'ensemble des dossiers de notre commune. Il avait été ainsi décidé, au terme d'une réunion de travail consacrée à la visite du village et des bâtiments communaux, que le Conseil du 24 mai serait principalement dédié à la mise en place de priorités de travail pour les années à venir.

La prochaine restructuration territoriale, la baisse prévisible des aides, vont exiger du Conseil des choix rapides et réfléchis pour notre commune.

La salle des fêtes venant d'être entièrement rénovée par la municipalité précédente, parmi les bâtiments dont la Commune a la charge, trois vont particulièrement nécessiter des travaux à plus ou moins long terme : l'école, l'église et la mairie.

### **Ecole**

La rénovation de l'école et la construction de deux logements sociaux en son sein constituaient le projet principal de l'équipe municipale sortante. Au moment où 11 maisons se louent déjà à Malvezie, ce projet très coûteux, peu subventionné car portant sur du locatif, demande une réflexion approfondie.

Le bâtiment, non-utilisé depuis 10 ans pour son aile gauche, mais doté d'un toit neuf, n'est pas en péril pour le moment. Le Conseil va donc envisager ses différents usages potentiels pour l'avenir.

### **Eglise**

Même si elle est d'un intérêt architectural limité, l'église de notre village reste le principal élément de son patrimoine bâti. Or de par l'état de sa toiture principalement, ce bâtiment souffre depuis de nombreuses années sans qu'aucun chantier d'envergure n'y ait jamais été entrepris.

Suite à ce constat, M. le Maire a rencontré M. IZARD, Président du Conseil Général, pour lui demander à quelle hauteur pouvait être l'aide du Conseil général sur ce dossier. M. IZARD a proposé à la Commune de saisir le C.A.U.E. afin d'obtenir les conseils architecturaux nécessaires. MM. PEREZ, MACHADO, SANS, RENALIER et SARRAUTE se chargeront particulièrement du suivi de ce dossier.

En attendant, le S.I.V.O.M. vient de procéder au nettoyage de l'arrière de l'église devenu, avec les années, une véritable décharge accolée au cimetière. Il sera aussi demandé conseil au C.A.U.E. pour l'aménagement des abords de l'église.

### **Mairie**

Le bâtiment de la Mairie est en bon état général. Néanmoins un point noir demeure. Equipée pour son chauffage et son éclairage, d'appareils anciens au rendement médiocre, mal isolée, la mairie entraîne de lourdes charges de fonctionnement. La facture d'électricité de deux mois correspondant à celle d'un ménage moyen sur une année entière, le Conseil va étudier rapidement le moyen de faire baisser ces coûts trop importants: changement des radiateurs, adaptation de l'éclairage, vérification de l'isolation du bâtiment.

### **Assainissement**

Le schéma communal d'assainissement adopté définitivement en 2006 a imposé le choix de l'assainissement autonome sur l'ensemble de la commune. Ce choix, au vu du coût prévisible d'un assainissement collectif, a été pour l'essentiel dicté par des impératifs économiques.

Or de nombreuses maisons de notre village, situées sur de trop petites parcelles ou placées sur le rocher, ne sont encore, malgré les obligations réglementaires, parvenues à résoudre ce délicat problème de l'assainissement qui touche à des degrés divers 75% de nos maisons dotées de systèmes incomplets ou vétustes.

Le raccordement de la plupart des écoulements se faisant dans le réseau d'évacuation des eaux pluviales, les nuisances et la pollution restent d'actualité.

Interpellé sur ce problème par de nombreux habitants, le Conseil a décidé d'explorer toutes les solutions envisageables afin d'améliorer dans la mesure du possible la situation. Des contacts ont été pris avec le Conseil Général (M. IZARD) et le Syndicat Mixte de l'Eau (réunion fixée le 4 juin) et les Conseillers ont été reçus par M. LACASIA, Maire de MONCAUP dont la commune est équipée d'un dispositif collectif de type roselière.

### **Travaux voirie**

La programmation des travaux de voirie va être étroitement liée au traitement de deux questions : le problème de l'assainissement évoqué plus haut, les priorités de réfection de notre réseau d'eau. Compte-tenu de ces deux problématiques, le Conseil décidera donc en fin d'année de la nature de ses futurs travaux de voirie.

Les travaux de goudronnage sur la place et les différents points du village en chantier devraient être réalisés avant cet été.

Le passage de l'épaveuse est commandé pour la fin juin sur la route Malvézie à Vignaut et pour le chemin du Col des Ares à Rechious.

### **Carrefour des 7 Molles**

Le réaménagement du carrefour des 7 Molles réalisé par la Direction de la Voirie soulève de réels problèmes de sécurité dus au manque de visibilité. M. le Maire et M. RENALIER ont pris rendez-vous avec la DVI et alerté ces services sur les dangers courus par les usagers de ce carrefour. S'en est suivie le 20 mai une réunion sur le site en présence de la Cellule Sécurité de la DVI. Au terme de cette réunion à laquelle ont assisté MM. RENALIER et CORDIER, les services de la DVI, reconnaissant l'absence de visibilité suffisante à la sortie de la route de Malvézie, ont décidé de procéder à divers travaux sur la D9 Sauveterre-Génos :

- Nettoyage et réfection des bas-côtés en direction de Génos des deux côtés de la route,
- Rabotage d'une bosse de la chaussée au niveau du moulin,
- Mise en place sur la D9 de panneaux annonçant une intersection dangereuse,
- Traçage d'une ligne blanche au niveau du STOP,
- Léger déplacement du panneau indicateur du village de Malvézie.

En attendant d'apprécier les premières conséquences de ces travaux, la municipalité a rappelé aux services compétents toute sa vigilance quant à ce problème. Il appartient aussi à chacun de bien marquer l'arrêt obligatoire au stop.

### **Aménagement du village**

Ayant constaté la quasi-absence de points de rencontre dans le village, certains conseillers ont émis le souhait de placer des bancs en plusieurs endroits de la commune : Cap de la Vielle, Place du Troc, Lavoir, parc de la salle des fêtes, route de Génos... La question de ces achats sera étudiée lors d'un prochain conseil.

Le nettoyage et le fleurissement du village ont été réalisés par les conseillers et des habitants du village. Le Conseil remercie encore tous ces bénévoles pour leur action.

### **Antenne**

En 2006, ont été implantés sur l'antenne TDF d'Amplan des dispositifs de réémission de téléphonie mobile rejoints plus tard par le système Wimax.

Cette implantation correspondant à l'époque au vœu pressant de la population de ne plus être une zone blanche en matière de télécommunication mobile, s'avère aujourd'hui poser deux problèmes principaux :

- Du point de vue de l'urbanisme d'abord, cette implantation a sacrifié toute possibilité d'extension future de notre village sur une zone pourtant pressentie comme la seule à pouvoir accueillir de nouvelles constructions ;
- Du point de vue des nuisances supposées de ce type d'équipement placé à 130 mètres de la première maison.

Suite aux questionnements de plusieurs habitants, M. le Maire est intervenu auprès du Conseil Général pour connaître ses possibilités d'intervention. Les services du Conseil Général ont souligné la complexité du dossier où interviennent trois interlocuteurs différents : TDF (propriétaire du pylône), SFR (opérateur ayant réalisé les équipements), le Conseil Général (financeur des opérations). D'après eux, dans l'attente de l'arrivée de la fibre optique (horizon 2030), il est à ce jour impossible techniquement d'avoir une solution plus efficace. Ils ont ensuite proposé que la Mairie fasse réaliser une série de mesures autour de l'antenne. Ces mesures seront prochainement demandées à l'ANFR.

## **5) Informations, questions diverses**

**Pronomade(s)** : Le Pays des Frontignes sera le support d'un spectacle des Pronomades dont l'inauguration est prévue le 12 juillet.

**Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** : La Préfecture de la Haute-garonne va demander à chaque commune de rédiger un PCS d'ici à la fin de l'année. Ce PCS devra établir des scénarios de réponse en cas de catastrophe naturelle sur la commune (mise au point de dispositifs d'alerte, d'évacuation).

**Association des sept collines** : Cette association dont le siège social est à Izaut de l'Hôtel consacre son action à l'étude et à la conservation du Château d'Izaut. Dans le cadre de ses travaux, cette association s'est lancée, avec le concours d'archéologues professionnels, dans une opération d'inventaire archéologique des communes d'Izaut, Arbon, Girosp, Malvézie et Génos. Ces recherches officielles autorisées par le SRA, ont emmené à la découverte de divers témoignages du passé de notre commune. Or la restauration et la datation de certains objets ont un coût conséquent. C'est pour cette raison que, le 19 avril, le Conseil a voté en faveur de cette association une subvention exceptionnelle de 200 € destinés au financement d'analyses complémentaires. M. le Maire signale que, afin d'informer les habitants sur l'histoire de notre commune, les archéologues proposeront cet hiver une conférence à la population.

**Commémoration du 11 novembre** : Le 11 novembre prochain, nous célébrerons le 100<sup>ème</sup> anniversaire du début de la Première guerre mondiale. Comme annoncé lors de la Cérémonie du 8 mai, le Conseil souhaiterait cette année particulièrement saluer la mémoire de nos soldats. Un appel est donc lancé auprès de la population afin de recueillir tous les témoignages de la vie de ces héros : lettres, photos, documents d'identité, pièces militaires, objets divers, etc... Ils pourront ainsi donner lieu à une petite exposition qui permettra à tous de raviver leur souvenir. Si vous êtes détenteurs de documents ou d'objets, vous pouvez contacter la Mairie qui bien sûr vous les rendra intégralement.

**Formations ATD** : M. le Maire transmet aux conseillers le calendrier des formations proposées aux élus par l'Agence Technique départementale (ATD).

**Communauté des Communes du Haut-Comminges (CCHG)** : M. le Maire transmet aux conseillers un courrier émanant de M. CASTEL, Président de la CCHG, proposant à chacun des conseillers d'intégrer une commission de la CCHG. Ces commissions se réunissant sur les horaires de bureau, le problème de la disponibilité des conseillers ayant tous encore une activité professionnelle est posé.

**Compte-rendu des différents syndicats SICASMIR, SIVOM, CCHG, SDEHG, SIVU** : Chaque conseiller procède ensuite au compte-rendu des différentes assemblées auxquelles il s'est rendu au titre de ses délégations : SICASMIR, SIVOM, CCHG, SDEHG, SIVU.

**Syndicat Intercommunal des Télécommunications** : M. le Maire fait le point des contacts qu'il a eu avec M. PRAT, maire de Sauveterre de Comminges, au sujet du SIT. L'avenir de ce Syndicat sera décidé après la rencontre du Sous-Préfet.

**SPA** : Chaque année, certains de nos habitants retrouvent devant chez eux des animaux perdus ou abandonnés. En l'absence de l'adhésion de notre commune à la SPA, s'ils décident de les déposer au refuge de Saint-Gaudens, le coût du dépôt est très important. Le Conseil décide donc qu'il inscrira lors d'une

prochaine modification budgétaire, une subvention de 100 € au bénéfice de la SPA qui permettra à toute personne mandatée par la Mairie de déposer gratuitement les animaux trouvés.

**SUBVENTIONS MUNICIPALES: Omission dernier compte-rendu**

Lors du Conseil du 19 avril ont été votées les subventions suivantes :

Comité des fêtes de MALVEZIE : montant de 2000 € augmenté à 2500 € (9 voix pour, 2 contre)

Association des Sept Collines : 200 € (unanimité)

Foyer Rural des Frontignes : 50 € (unanimité)

**COMITE des FETES :**

Le traditionnel brandon aura lieu le samedi 21 juin.

La fête locale se déroulera les 11, 12 et 13 juillet prochains.

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu le Samedi 05 juillet à 17h.**

La séance est levée à 20h30.

Le Maire  
**D. SARRAUTE**

**Le 1er Adjoint au Maire,**

**Le 2ème Adjoint au Maire,**

**Les Conseillers Municipaux**

